



PROCES VERBAL
N° 04/CPMP/ARMP/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mars à 14 heures TU, la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Autorité de Régulation des Marchés publics s'est réunie et a procédé à l'examen du rapport d'évaluation de la sous-commission d'analyse de l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) relatif à l'audit technique et financier de la passation et de l'exécution des marchés publics en Mauritanie au titre des exercices 2023.

Désignation du projet : Audit technique et financier de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre des exercices 2023.

Objet du marché : Audit technique et financier de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de 2023.

Source de financement : Budget ARMP 2024.

Date de publication de l'AMI : le 23 février 2024 (www.armp.mr).

Mode de passation : qualification des consultants (QC).

Date limite de dépôt : lundi 11 mars 2024 à 12 heures TU.

Ouverture des plis : lundi 11 mars 2024 à 12 heures 30 mn TU.

Décisions :

La Commission de la Passation des Marchés Publics de l'ARMP a reçu le rapport d'évaluation de la sous-commission d'analyse de l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) relatif à l'audit technique et financier de la passation et de l'exécution des marchés publics en Mauritanie au titre des exercices 2023.

En guise de rappel, cette évaluation a porté sur les huit cabinets et groupements de cabinets ayant manifesté leurs intérêts. Il s'agit de :

Nom du candidat	Nationalité
-----------------	-------------

GROUPEMENT SEC DIARRA/MAUREX	Mali/Mauritanie
GROUPEMENT DEMBS ASSOCIATES/PYRAMIS	Mali
GROUPEMENT CBS/AUTEC FIDUCIAIRE	Mali
GROUPEMENT CE2C/2K2CONSULTING/GT INTERCONSULTING	Côte d'Ivoire/Mali
GROUPEMENT GIC/BAC/JTC	Bénin/Mali/Mauritanie
YZAS BAKER TILLY	Côte d'Ivoire
SYNEX CONSULTING	Benin
ECOVIS/MKAC	Tunisie

Après examen et discussions du rapport d'évaluation de la sous-commission d'analyse dont la synthèse du résultat de l'évaluation est présentée dans le tableau des notes ci-dessous, la Commission de la Passation des Marchés Publics de l'ARMP approuve ce rapport et valide le choix du GROUPEMENT GIC/BAC/JTC, premier qualifié.

Tableau de synthèse des notes de l'évaluation de l'AMI

Cabinets	Notes	Note totale /100	Observations
1.	GROUPEMENT GIC/BAC/JTC	88.50	Premier qualifié retenu
2.	GROUPEMENT CE2C/2K CONSULTING/GT INTER CONSULTING	87.50	
3.	SYNEX CONSULTING	86.50	
4.	YZAS BAKER TILLY	85	
5.	GROUPEMENT DEMBS ASSOCIATES/PYRAMIS	62.50	
6.	GROUPEMENT SEC DIARRA/ MAUREX	52.50	
7.	GROUPEMENT CBS/AUDITEC FIDUCIAIRE	46	
8.	ECOVIS/MKAC	27	

A cet effet, ce groupement sera invité à soumettre une proposition technique et financière sur la base de la demande de proposition qui lui sera adressée.

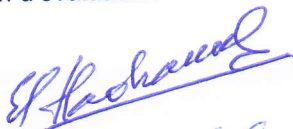
Arrêté le procès-verbal

Fait et clos à Nouakchott, le 28 mars 2024

Annexes : rapport de la sous-commission d'évaluation

La commission :


El Hadrami ABDE SELAM, Président ;



Mohamed Lemine Ould Ahmed Salem, membre ;



El Ide Diarra, membre ;



Abdel Jelil Moustapha, membre ;

Hamidou DOUCOURE, membre.

